

POLITIQUE INTERNATIONALE

Depuis sa création en 1891, l'ESTP a toujours attaché une grande importance à l'ouverture internationale, mise en œuvre dès le début du 20^e siècle par la formation d'élèves étrangers qui font et ont toujours fait partie de l'important réseau d'anciens élèves de l'école (40.000 anciens dont 28.000 en activité), puis à partir des années cinquante par l'ingénierie pédagogique (création d'écoles et de formations en Afrique et Asie). Dès 1980, l'école a commencé à mettre en œuvre des accords de coopération avec des universités étrangères et à développer la mobilité étudiante. Elle participe au programme européen SOCRATES/ERASMUS depuis 1992 et bénéficie de la CHARTE ERASMUS élargie depuis 2007.

Aujourd'hui, l'école est dotée d'une direction des relations internationales, rattachée au directeur général de l'établissement, qui travaille en étroite coopération avec les autres directions de l'école : direction des études, de la recherche, de l'innovation, des relations entreprises, de la communication. Le département langues, important vecteur d'intégration et de communication interculturelle, est rattaché à la direction des relations internationales. Une association des élèves, R'INTER, dédiée aux relations internationales, contribue largement aux missions d'ouverture internationale de l'école.

La politique internationale de l'école est élaborée et mise en œuvre en coopération avec son école française partenaire Arts et Métiers Paristech et avec le PRES Université Paris-Est dont elle est membre associé. L'école peut également s'appuyer sur son réseau de 74 universités partenaires dans 34 pays.

Concrètement, l'internationalisation de l'école et de ses formations se traduit aujourd'hui par de nombreux outils et activités, qui comprennent la mobilité (étudiants (le gros des flux étant constitué par les élèves ingénieurs représentant 87% des effectifs de l'école), enseignants, chercheurs, responsables pédagogiques, personnels administratifs) ; la participation de ses partenaires étrangers aux instances de gouvernance; la mise en œuvre de formations, thèses, projets de recherche/innovation conjoints; l'ingénierie pédagogique; l'enseignement des langues; la création et mise à disposition de services, équipements et outils de documentation et de communication adaptés ; la participation à des programmes (notamment pour financer les mobilités et projets conjoints), associations et réseaux internationaux.

La politique de relations internationales fait partie des axes majeurs de développement de l'école à l'horizon 2020, avec notamment les objectifs suivants :

- A) Renforcer l'internationalisation de l'établissement à tous les niveaux grâce à :
- une vision partagée par toutes ses parties prenantes (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels, partenaires)
 - une ouverture des différents conseils à plus de représentants internationaux
 - une attention particulière attachée au niveau des ressources humaines à l'internationalisation des équipes (par des profils/par des formations adaptées/par l'implication au niveau de projets internationaux)
 - une dimension internationale au niveau de toutes les formations et de la recherche
 - le développement de services et équipements adaptés à l'accompagnement de la mobilité internationale et de la communication interculturelle et transnationale.

B) Augmenter la mobilité internationale :

- étudiante : stages, séjours d'études, projets de recherche (en effectifs à l'accueil et au départ ; en durée de séjour à l'étranger pour les étudiants français)
- enseignants et chercheurs
- personnels administratifs

C) Favoriser l'attractivité internationale de l'école

- soutenir les sessions intensives de Français Langue Etrangère pour Ingénieurs
- développer les cours enseignés en anglais
- favoriser les projets autour de la communication interculturelle et la sociologie de la culture (au niveau de la formation et de la recherche)
- accroître le nombre de bourses de mobilité internationale, afin que le financement de la mobilité ne constitue de frein pour aucun étudiant, indépendamment de ses origines

D) Développer les projets innovation et recherche en partenariat international

E) Privilégier les partenariats selon des priorités clairement définies :

- à quelques exceptions près, ne pas élargir le réseau existant d'universités partenaires, mais renforcer les échanges existants, notamment par la mobilité des étudiants en formations courtes et développer de nouvelles activités de recherche-innovation
- favoriser les échanges au niveau européen
- privilégier les accords de double diplôme, garants de qualité
- renforcer des liens avec les partenaires stratégiques dans les pays en fort développement : Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde, Russie, et soutien à des établissements de pays à économie émergente : Albanie, Colombie, Côte Ivoire, Ghana, Vietnam,..
- ouvrir le réseau fort des entreprises qui coopèrent avec l'ESTP à des entreprises européennes